



## Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la loi applicable à l'opposabilité des cessions de créances

### Invitation



Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de la conférence sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la loi applicable à l'opposabilité des cessions de créances par l'association luxembourgeoise des diplômés en droit de l'UCL et la revue internationale du droit des affaires (DAOR) le mardi 22 janvier 2019.

### PROGRAMME

#### 12h00 Déjeuner

#### 12h45 Mot de bienvenue

Denis PHILIPPE, Avocat à la Cour, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Corédacteur en chef de la revue DAOR

#### 13h00 Conférence

##### Présidence

Marie-Elodie ANCEL, Professeur à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

##### La cession de créances de droit commun

Denis PHILIPPE, Avocat à la Cour, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Corédacteur en chef de la revue DAOR

##### Le gage et le transfert de propriété à titre de garantie

Grégory MINNE, Avocat à la Cour, Chargé de cours associé à l'Université du Luxembourg

MARDI

22 janvier 2019

12h00 : Déjeuner

12h45 : Mot de bienvenue

13h00 : Conférence

14h45 : Fin

### Où ?

#### Arendt house

41A, Avenue JF Kennedy

L-2082 Luxembourg

LUXEMBOURG

## Comment s'inscrire ?

Les inscriptions (nom, prénom, adresses électronique et postale) doivent être faites par courriel adressé à Madame Joséphine FOCKS: JFOCKS@philippelaw.eu (tél. + 352 266 886)

## La titrisation

Jean-Paul SPANG, Avocat à la Cour, Chargé de cours associé à l'Université du Luxembourg

N'hésitez pas à transmettre cette invitation à toute personne susceptible d'être intéressée.

Au plaisir de vous y rencontrer.

## Frais d'inscription ?

**100 euros**

(participation à la conférence, déjeuner et actes de la conférence)

## Publication ?

Les actes de la conférence seront publiés dans un numéro spécial du DAOR et sont compris dans les frais d'inscription. Le numéro sera remis aux inscrits ayant communiqué une adresse postale



I am informed that I can object to the processing of my personal data for marketing purposes at any time either by e-mail addressed to [jfocks@philippelaw.eu](mailto:jfocks@philippelaw.eu)